

CONTACT PRESSE

Marc Dupeyron

Tél. 05 61 42 44 42

m.dupeyron@toulouse.aeroport.fr

www.toulouse.aeroport.fr/fr/aeroport/espace-presse



CS 90103 | 31703 BLAGNAC CEDEX

TÉL. 0825 380 000 (0,15€TTC/MIN) | FAX 05 61 42 45 20

www.toulouse.aeroport.fr

 **AÉROPORT
TOULOUSE
BLAGNAC**
www.toulouse.aeroport.fr



AÉROPORT TOULOUSE-BLAGNAC

BILAN 2013 & PERSPECTIVES

PRÉAMBULE

3

BILAN 2013

5

A. Les résultats du trafic

7

1- Trafic passagers

2- Trafic fret et poste

3- Mouvements d'avions

B. Les nouveautés du réseau aérien

10

C. Les faits marquants

12

D. L'environnement

16

E. Le social

17

PERSPECTIVES

19

A. Stratégie d'entreprise

19

B. Redevances aéroportuaires

20

C. Francazal

20

D. Vers plus de personnalisation

21

E. Environnement

22





PRÉAMBULE

Après deux années de forte hausse, l'aéroport de Toulouse-Blagnac a consolidé son trafic en 2013, avec un meilleur taux de remplissage des avions. Achévant son programme de modernisation des infrastructures, l'aéroport a refait à neuf l'une de ses pistes, pour préparer l'avenir du transport aérien.

Les grands chantiers ont jalonné l'existence de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, ces dernières années. Après le Hall D et le parc autos P2, l'aéroport a lancé pendant l'été 2013 la remise à neuf de la plus ancienne de ses pistes, la 14L-32R. Ce chantier majeur, qui a nécessité la mise en œuvre de deux usines de production d'enrobés mobiles, a mobilisé plus de 200 ouvriers pendant tout l'été. Les taxiways reliant les deux pistes ont également été rénovés. Qu'il s'agisse des bâtiments ou des pistes, l'aéroport de Toulouse-Blagnac achève ainsi une période de grands travaux destinés à accroître la performance de son service aux passagers et aux compagnies aériennes.

Dans cet environnement tourné vers l'avenir, l'aéroport a connu une année de stabilité du trafic, après la forte hausse de l'offre liée à l'ouverture des bases régionales Air France et easyJet en 2012. Malgré le repli de l'offre, en particulier d'Air France, le trafic aérien est en très légère progression, grâce à un taux de remplissage d'avions plus fort qu'en 2012. Au final, plus de 7,5 millions de passagers ont été accueillis à Toulouse-Blagnac en 2013 (+0,1 %). Le trafic sur les destinations internationales a régressé en raison d'une baisse de l'offre (-1,5 %), contrairement au trafic national qui a enregistré une progression de 1,4 %.

Le trafic fret et poste est lui aussi en augmentation, avec une hausse de 2,6 %.

Alors que les chiffres du trafic passager sont restés stables, les mouvements d'avions commerciaux ont diminué de manière importante (- 5,2 % - 83 774 mouvements), affichant un niveau inférieur à celui de 2011. Sur le cœur de nuit, l'activité est en net repli, confortant les engagements pris par Aéroport Toulouse-Blagnac dans le cadre de l'observatoire des vols de nuit.

2014 devrait marquer le retour à une hausse modérée du trafic passagers, de l'ordre de 2%.



BILAN 2013

A LES RÉSULTATS DU TRAFIC

1 → TRAFIC PASSAGERS : +0,1 %

Avec 7 567 634 passagers, le trafic annuel 2013 de l'aéroport est stable (+0,1 % par rapport à 2012). Le trafic international a marqué le pas (-1,5 %), en raison de la baisse de l'offre sur l'Europe.

Le trafic national a connu une forte progression, particulièrement vers Strasbourg (+15,6 %). En 2012, 4 356 194 passagers ont emprunté les vols nationaux (+1,4 %).

TRAFIC RÉGULIER : 7 271 069 PASSAGERS (+0,9 %)

TRAFIC CHARTER : 235 172 PASSAGERS (-17,3 %)

TRANSIT : 61 393 PASSAGERS (-8,6 %)

↗ Évolution du nombre de passagers commerciaux

2000	5 350 404
2001	5 244 402
2002	5 337 707
2003	5 304 833
2004	5 612 559
2005	5 799 108
2006	5 956 552
2007	6 162 459
2008	6 349 805
2009	6 282 076
2010	6 405 906
2011	6 988 140
2012	7 559 350
2013	7 567 634



BILAN 2013

1 TRAFIC NATIONAL RÉGULIER

Les lignes vers les deux aéroports parisiens représentent les 2/3 des échanges intérieurs. En 2012, la ligne vers Paris-Orly a attiré 2 379 012 passagers (+2,1 %), celle sur Paris-CDG, 805 434 passagers (-0,7 %). En région, la ligne la plus fréquentée est Toulouse-Lyon, avec 357 029 passagers l'an passé, suivie de Nantes (183 166 passagers) et Lille (169 339 passagers).



UNE LIGNE A L'ANNEE VERS LA CORSE

L'année 2013 a été marquée par l'importance de l'offre, au printemps, vers la Corse. Pas moins de cinq compagnies ont proposé des lignes vers Ajaccio, Bastia, Calvi et Figari. Au total, une offre de 100 000 sièges à la vente (contre 9 000 en 2012), qui a donné aux passagers un choix inégalé pour se rendre sur l'Île de Beauté. Air Corsica a conforté son implication sur cette route aérienne en confirmant, pour l'hiver 2012-2013, l'existence d'une ligne vers Ajaccio.

2 TRAFIC INTERNATIONAL RÉGULIER

La réduction de l'offre sur l'Europe a logiquement entraîné une baisse du trafic. Dans l'espace Schengen, Munich reste la destination la plus fréquentée au départ de Toulouse. Hors Schengen, le trafic est toujours dominé par les lignes vers la capitale anglaise, Londres-Gatwick et Londres Heathrow obtenant des résultats sensiblement identiques (avec cependant une forte hausse sur Heathrow). Sur l'ensemble des lignes vers l'Angleterre et l'Irlande, l'année 2013 a été marquée par une hausse importante du trafic : +4,28 %. De son côté, la ligne vers la Turquie (Istanbul) affiche, cette année encore, de très bons taux de fréquentation (+25,3 %) ; des tendances similaires sont observées en Afrique du Nord (+2,85 %) avec, en particulier, Alger (+15,5 %), Oran (+9,9 %) et Marrakech (+9,6 %).



3 LE TRAFIC INTERNATIONAL CHARTER : 226 574 PASSAGERS, -18,2 %

Conséquence de la montée en puissance des compagnies low cost qui ouvrent des lignes régulières sur le bassin méditerranéen, le nombre de vols charters affrétés est en net recul. Dans ce contexte, on note cependant une forte augmentation des passagers sur les destinations grecques (+12,7 %).

UNE LIGNE DIRECTE VERS TEL AVIV

Le tour-opérateur Partir en Israël et la compagnie Air Méditerranée ont assuré une ligne directe hebdomadaire vers Tel Aviv, pendant tout l'été. L'opportunité de se rendre en Israël sans transiter par Paris, en particulier pour la communauté juive de Midi-Pyrénées. La forte fréquentation de la ligne en 2013 aura une conséquence heureuse pour les voyageurs : une période d'activité plus étendue, en 2014.



4 LE LOW COST : 1 990 241 PASSAGERS, +2 %

En 2013, easyJet a confirmé sa domination du secteur low cost à Toulouse. 89,6 % du trafic aérien low cost est assuré par la compagnie anglaise, loin devant Vueling (3,1 %) et Jet2.com (1,7 %). Avec ses 1 990 241 passagers, le segment low cost représente désormais **27,4 %** du trafic total de la plateforme.



2 → TRAFIC FRET ET POSTE : +2,6 %

Le trafic fret et poste a progressé en 2013, confortant la place de Toulouse-Blagnac comme 1^{re} plateforme fret régionale en France. 61 001 tonnes ont été traitées pendant l'année, en hausse de 2,6 % par rapport à 2012. Le trafic postal est en retrait (-24,1 %), de même que le trafic mixte/militaire (-18,2 %) ; le fret express progresse de 3,3 %, ainsi que le fret constructeur (+5,4 %).



BILAN 2013

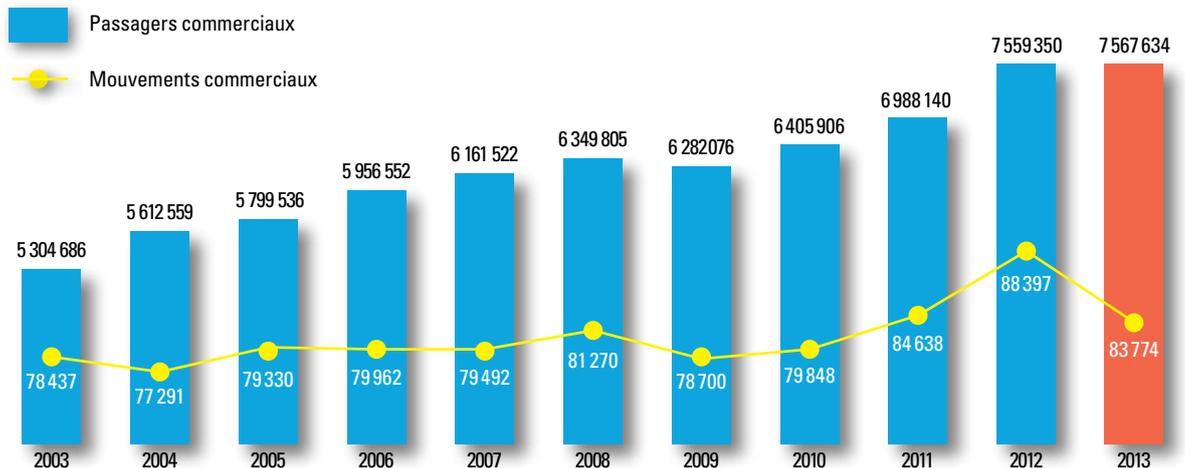
3 → MOUVEMENTS D'AVIONS : -4,9 %

En 2013, le trafic des vols commerciaux a reculé par rapport à l'année précédente. Avec 83 774 mouvements enregistrés, la baisse est conséquente : -5,2 %.

Malgré cette baisse, le trafic de l'aéroport est resté stable en 2012, ce qui indique un meilleur taux de remplissage des avions qui fréquentent la plateforme toulousaine. En matière de vols non commerciaux, la tendance est identique : -2,3 % (11 876 mouvements).

Au global, le nombre de mouvements a donc fortement baissé (- 4,9 %), affichant un niveau inférieur à celui de l'année 2011.

En matière de vols de nuit, là encore, la tendance est à la baisse (-7 %) ; sur le cœur de nuit (00h00 - 06h00), le trafic a fortement reculé (-18 %), ce qui correspond à 5 vols en moyenne. Sur la ville de Toulouse, grâce aux procédures récemment mises en place, c'est en moyenne moins d'un survol par nuit qui est perçu par les habitants.



➤ 15 premières destinations régulières en 2013

PARIS-ORLY	2 379 012	1
PARIS-CDG	805 434	2
LYON	357 029	3
LONDRES-GATWICK	263 596	4
LONDRES-HEATHROW	228 540	5
MUNICH	202 098	6
AMSTERDAM	199 936	7
MADRID	186 835	8
NANTES	183 166	9
FRANCFORT	170 832	10
LILLE	169 339	11
BRUXELLES	165 003	12
ROME	161 506	13
NICE	145 820	14
CASABLANCA	121 058	15

➤ 15 premières destinations non régulières en 2013

HERAKLION	22 145
DJERBA	19 229
PALMA	12 997
ANTALYA	12 568
TENERIFE	11 101
OLBIA	10 263
AGADIR	9 589
PALERME	8 975
DUBROVNIK	7 803
DUBLIN	7 343
MARRAKECH	7 134
FUERTEVENTURA	7 084
FUNCHAL	7 032
MANCHESTER	5 525
RHODES	5 498

➤ 15 premières compagnies régulières en 2013

AIR FRANCE	3 247 080	1
EASYJET	1 784 300	2
DEUTSCHE LUFTHANSA	372 930	3
HOP! - REGIONAL	296 152	4
BRITISH AIRWAYS	228 540	5
KLM	199 936	6
IBERIA	141 637	7
BRUSSELS AIRLINES	109 372	8
GERMANIA	96 034	9
ROYAL AIR MAROC	79 374	10
TURKISH AIRLINES	75 800	11
TAP PORTUGAL	75 400	12
AIGLE AZUR	65 736	13
AIR ALGERIE	65 038	14
VUELING AIRLINES S.A.	61 683	15

➤ 15 premières compagnies non régulières en 2013

GERMANIA	51 170
AIR MEDITERRANEE	41 385
HERMES AIRLINES	21 534
THOMSONFLY	16 189
ONUR AIR	15 063
SYPHAX AIRLINES	11 524
NOUVELAIRTUNISIE	8 983
AEGEAN AIRLINES	8 290
EUROPE AIRPOST	7 575
SMALL PLANET AIRLINES	5 441
VOLOTEA	3 862
BRUSSELS AIRLINES	3 856
MISTRAL AIR	3 573
TRANSAVIA	3 353
XL AIRWAYS FRANCE	2 938

BILAN 2013

B LES NOUVEAUTÉS DU RÉSEAU AÉRIEN

→ LES ÉVÉNEMENTS MAJEURS EN 2013

La mise en place des bases Air France et easyJet à l'été 2012 a eu un fort impact sur le trafic en augmentant l'offre sièges, notamment au 1er trimestre de l'année.

La Corse : destination de l'été 2013, avec une croissance de l'offre de + de 1000 % (!) et l'arrivée de deux nouveaux opérateurs, easyJet et Volotea. Ajaccio devient une ligne annuelle, avec Air Corsica.

Ouverture d'une liaison directe vers Tel Aviv, qui a connu un réel succès en Israël : 70 % des passagers étaient des Israéliens venant visiter la région Midi-Pyrénées.



→ LES NOUVELLES DESTINATIONS

BIRMINGHAM, SPLIT, TEL AVIV

→ LES NOUVELLES COMPAGNIES AÉRIENNES

VOLOTEA : compagnie low-cost espagnole

HOP ! : nouvelle compagnie régionale d'Air France née de la fusion de Brit'Air, Airlinair et Régional CAE.

BMI RÉGIONAL : compagnie régionale britannique

IG AVION : compagnie régionale française

AIR MÉDITERRANÉE ET NOUVELAIR deviennent les 28^e et 29^e compagnies régulières de la plateforme. Elles opèrent toujours des lignes sous statut charter.



VOLS RÉGULIERS

VOLS RÉGULIERS RÉSEAU NATIONAL

Maintien des bases Air France (avec 18 destinations) et easyJet (18 destinations).

Développement de l'offre vers la Corse : mise en place jusqu'à cinq fréquences hebdomadaires vers **Ajaccio** par Air Corsica toute l'année, arrivée de la compagnie low cost Volotea (3 vols hebdomadaires vers **Ajaccio** et **Bastia** au programme été). Mise en place de 3 vols hebdomadaires vers **Bastia** par la compagnie easyJet, d'avril à octobre.

Les lignes opérées par les compagnies Airlinair, Brit'Air et Régional CAE vers **Calvi, Figari, Lille, Marseille, Nantes, Nice** et **Rennes** sont exploitées depuis avril 2013 par Hop !, la nouvelle compagnie régionale du groupe Air France.

Ajout de fréquences hebdomadaires supplémentaires par easyJet vers **Lille, Nantes** et **Mulhouse**.

VOLS RÉGULIERS RÉSEAU INTERNATIONAL

Aigle Azur a ouvert une troisième fréquence hebdomadaire vers **Alger**.

Bmi Regional a repris la ligne quotidienne Toulouse - **Brême**, suite à la cessation d'activité de la compagnie OLT et a ouvert une liaison quotidienne vers Birmingham.

Air Arabia a ajouté une fréquence hebdomadaire vers **Casablanca** et **Air Algérie** a passé sa ligne vers **Oran** en vol quotidien.

Air Méditerranée assure désormais sa liaison hebdomadaire vers **Dakar** en statut de vol régulier.

Nouvelair a ouvert une ligne régulière bi-hebdomadaire vers **Djerba**.

Turkish Airlines a mis en place deux rotations hebdomadaires supplémentaires vers **Istanbul** lui permettant de proposer un vol tous les jours. easyJet a ouvert sa première destination hors Europe depuis Toulouse, avec 3 vols hebdomadaires vers **Marrakech**. Sa liaison vers **Genève** est désormais proposée tous les jours grâce à une offre de vols hebdomadaires supplémentaires.

La compagnie low-cost anglaise Jet2 a ajouté une fréquence hebdomadaire à ses liaisons saisonnières

vers **Leeds-Bradford** et **Manchester**.

Twinjet a repris la ligne vers **Milan-Malpensa**, à raison de deux vols quotidiens.

Lisbonne a bénéficié de vols hebdomadaires supplémentaires et d'augmentation de capacité avec Tap Portugal.

Air France a augmenté ses fréquences hebdomadaires vers **Casablanca** et **Malte**, en période de pointe.



VOLS CHARTERS

Split : nouvelle destination estivale croate pour le tour-opérateur Fram (Germania).

Athènes et **Héraklion** : mise en place d'un vol par Héliades (Europe Airpost) d'avril à octobre.

Tel Aviv : ouverture d'une ligne directe de juillet à septembre par le voyageur Partir en Israël (Air Méditerranée).

Olbia : Donatello, nouvel opérateur sur la Sardaigne, avec un vol hebdomadaire d'avril à octobre (Volotea).

Palerme : nouvelle liaison hebdomadaire au programme été avec ICT (Mistral Air).



BILAN 2013

C LES FAITS MARQUANTS

→ LA PISTE 14L/32R REFAITE À NEUF

Deux mois de travaux ont été nécessaires pour réaliser, pendant l'été, le chantier de remise à neuf de la piste 14L-32R, piste historique de l'aéroport construite en 1939. Cette piste de 3 000 mètres a été réhabilitée dans sa totalité pour recevoir dans les meilleures conditions le trafic des prochaines décennies, en particulier celui des gros porteurs. Pour sa réalisation, une zone de chantier de 5,5 hectares a été implantée aux abords du parc autos P6 et deux usines d'enrobés ont été installées sur place. Ce chantier a également permis de rénover le réseau d'assainissement : la collecte des eaux se fait désormais par une tranchée drainante d'infiltration, pour favoriser le retour de l'eau dans le sol et minimiser le risque de crues dans les rivières environnantes. Les taxiways reliant les deux pistes de l'aéroport ont également été rénovés pendant l'été. Pour réaliser ce chantier (14 M€), l'aéroport de Toulouse-Blagnac a fait appel aux entreprises Colas (voirie), Razel Bec (génie civil et assainissement) et Bouygues Énergie Service (balisage).



AU SERVICE DU PUBLIC

→ UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR L'AÉROPORT

Fin mai, l'aéroport de Toulouse-Blagnac a lancé une nouvelle version de son site internet, www.toulouse.aeroport.fr, qui apporte un service plus complet et plus personnalisé à chaque typologie de passager. Parmi ces nouveautés, un « moteur d'inspiration de voyage » qui recense les meilleures offres au départ de la plateforme toulousaine, et un carnet de vol permettant au passager de rassembler sur son compte toutes les informations liées à son voyage (horaires de vol, porte d'embarquement, réservation de parking, réservation d'hôtel, location de voitures, notes personnelles, etc.). Deux versions du site internet sont désormais proposées : une interface PC / tablette et une déclinaison smartphone. Cette dernière met en avant les infos en temps réel, les plus utiles à une personne se rendant à l'aéroport.



→ DE NOUVELLES BOUTIQUES EN AÉROGARE

Au printemps, de nouvelles enseignes ont progressivement ouvert leurs portes dans les zones commerciales de Toulouse-Blagnac.

Parmi elles se sont installées, en zone publique du Hall B, la FNAC, le combistore RELAY-CASINO SHOP (presse et épicerie), le kiosque DOUCEURS ET PETITS BONBONS, AELIA BEAUTE (parfums et cosmétique) et SAFE BAG (emballage des bagages) en zone d'enregistrement du Hall C. La bijouterie DONJON (zone publique Hall B) a, quant à elle, fait peau neuve.

Du côté de la zone d'embarquement ont ouvert AELIA MODE (textile et accessoires) et le chocolatier JEFF DE BRUGES dans le Hall C et l'horloger SWATCH dans le Hall D. Enfin, la boutique RELAY-DUCS DE GASCOGNE (presse et produits régionaux) a déménagé d'emplacement en salle d'embarquement du Hall B. Avec ces nouvelles boutiques et l'arrivée d'enseignes à forte notoriété, Toulouse-Blagnac s'est doté d'une offre commerciale en adéquation avec la nouvelle dimension de l'aéroport toulousain.

En fin d'année, le café sandwicherie PAUL a rénové son kiosque, avec une terrasse plus grande, une nouvelle décoration et une offre plus étendue sur la restauration chaude. Cette enseigne est désormais ouverte le week-end, en plus de ses horaires en semaine.



BILAN 2013

→ LES AIRPORT HELPERS ENTRENT EN SCÈNE

En janvier, Aéroport Toulouse-Blagnac a déployé un nouveau dispositif d'accueil des passagers : les Airport Helpers. Créé à l'aéroport de Lyon en 2006, puis repris par les aéroports de Munich en 2011 et Paris en 2012, ce concept est issu d'une volonté « d'incarner un aéroport accueillant pour les passagers, par un esprit de service partagé entre les collaborateurs des partenaires de la plateforme. » Depuis le début de l'année 2013, les volontaires d'entreprises de la plateforme, qui travaillent au contact des passagers et peuvent donc les informer ou les orienter, sont sensibilisés à cette démarche. A ce jour, 176 Airport Helpers issus de 25 entreprises de la plateforme sont identifiables à leur badge « Puis-je vous aider ? ».



→ DES SERVICES DÉDIÉS AUX FAMILLES...

Rendez-vous désormais incontournable, l'animation Sourires a accompagné les petits et grands pour les grands départs en vacances de l'année. Au programme notamment un espace gym pour les enfants, des ateliers créatifs... Cette animation s'est doublée d'un service dédié aux enfants de moins de 12 ans et à leur entourage : le poste de contrôle sûreté Familles. Mis en place chaque samedi et dimanche à l'occasion des grands départs en vacances, il proposait un accueil personnalisé assuré par des agents sélectionnés et formés à cet effet. En cadeau, chaque enfant a reçu un sac à dos et un carnet de coloriage. Enfin, ces dernières semaines, l'aéroport a mis des poussettes à la disposition des familles, en zone d'embarquement, pour faciliter leurs déplacements.



→ ... ET AUX PASSAGERS AFFAIRES

Un nouveau service a été lancé fin novembre : Res@P1. Ces 160 places de stationnement à la réservation, au rez-de-chaussée du Proxi Parc P1, sont réservables via le site internet de l'aéroport et sa version mobile, jusqu'à une heure avant l'arrivée à l'aéroport. Il s'agit ainsi de répondre, grâce à une formule très souple, aux attentes des clients affaires, qui souhaitent maîtriser leur temps d'accès à l'aérogare et bénéficier avec certitude d'une place de parking au plus près des terminaux. Pour ceux qui disposent d'un abonnement au P1, des sorties dédiées ont été aménagées, afin de permettre une sortie plus rapide du parc autos. Côté aérogare, les espaces de travail et le nombre de prises électriques ont été renforcés et l'accessibilité au wifi gratuit a été améliorée.



→ UN CONTRÔLE DE SÛRETÉ PREMIUM DANS LE HALL B

Un passage Premium au contrôle de sûreté, réservé aux passagers réguliers, avait déjà été implanté dans le Hall D. Une version identique a été installée en fin d'année dans le Hall B, permettant aux passagers de gagner un temps précieux lors de cette formalité d'accès en zone d'embarquement, par un circuit dédié. Un service particulièrement apprécié par la clientèle affaires, pour qui le temps de parcours dans l'aéroport est un critère déterminant.



BILAN 2013

D ENVIRONNEMENT

→ VOLS DE NUIT : DES MESURES ENCORE PLUS STRICTES

Un nouvel arrêté de restrictions d'exploitation est entré en vigueur le 1^{er} avril 2013. Il renforce le niveau d'exigence de la qualité acoustique pour les aéronefs qui volent la nuit. Ainsi, les avions les plus bruyants sont interdits entre 22h00 et 00h00 et le créneau 0h00-06h00 est désormais réservé aux appareils les plus performants sur le plan acoustique. Les compagnies opérant déjà sur l'aéroport de Toulouse-Blagnac bénéficient d'un traitement spécifique autorisant une mise en œuvre progressive des performances exigées, adaptée notamment à la capacité de renouvellement de la flotte. L'entrée en vigueur du nouvel arrêté s'est accompagnée d'une information adressées aux compagnies aériennes par Aéroport Toulouse-Blagnac, afin de les sensibiliser aux enjeux concernant les vols du cœur de nuit et les conséquences de la modification de l'arrêté. Plus de 400 certificats de limitation des nuisances ont été étudiés, avec la DSAC Sud, à la demande des compagnies aériennes pour s'assurer qu'elles respecteraient bien l'arrêté en vigueur.



→ CŒUR DE NUIT : L'ENGAGEMENT D'AÉROPORT TOULOUSE-BLAGNAC CONFORTÉ

Le nombre de mouvements opérés en cœur de nuit reste inférieur à celui de 2010, conformément à l'engagement pris par ATB. Entre 2012 et 2013, les vols en cœur de nuit (0h00 à 6h00) ont diminué de 18% et les vols de nuit (22h00-06h00) ont diminué de 7%. L'action de l'aéroport pour maîtriser l'activité nocturne s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire Cœur de Nuit, qui regroupe élus, riverains et professionnels, depuis 2011. Cet observatoire se réunit deux fois par an pour suivre les engagements pris par l'aéroport de Toulouse-Blagnac.



→ STRATÉGIE CARBONE ET QUALITÉ DE L'AIR : DES ACTIONS CONCRÈTES

Dans le cadre de la démarche de diminution de notre empreinte carbone, différentes actions ont été réalisées en 2013.

- Depuis la fin de l'année, tous les postes avions au contact sont équipés en 400 Hertz. Alimentés par l'électricité, ces postes se substituent aux moteurs auxiliaires thermiques des avions (APU), évitant ainsi l'émission de gaz à effet de serre et améliorant la qualité de l'air sur la zone.

- L'aéroport a contractualisé son approvisionnement d'électricité avec EDF. Un contrat qui garantit que 50 % de l'électricité fournie provient des énergies renouvelables.

- Dans le cadre de l'appel d'offre de la Commission de Régulation de l'Énergie, l'aéroport a postulé, avec la Générale du Solaire, pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur le Proxiparc P2.

Les résultats sont attendus pour 2014.

- La flotte de véhicules de service de la société Aéroport Toulouse-Blagnac compte, depuis début 2013, douze Peugeot ION électriques et des véhicules hybrides.



E SOCIAL

→ UN ACCORD INTERGÉNÉRATIONNEL POUR L'ENTREPRISE

Le 30 septembre 2013, Aéroport Toulouse-Blagnac a signé avec les organisations syndicales un accord intergénérationnel. Inscrit dans le cadre de la loi du 1er mars 2013, il a pour objectif de favoriser :

- l'embauche et l'insertion professionnelle des jeunes au sein de l'entreprise,
- l'embauche, la poursuite de l'activité et/ou la reconversion professionnelle des salariés qualifiés de seniors,
- l'interaction entre ces deux populations afin de faciliter la transmission des savoirs et des compétences.

→ ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE : L'AÉROPORT PRIMÉ

Le 5 décembre dernier, en présence de Najat Vallaud-Belkacem, Ministre des Droits des Femmes et porte-parole du gouvernement, la société Aéroport Toulouse-Blagnac s'est vue remettre le second prix de l'Égalité Professionnelle. Attribué par la Région Midi-Pyrénées, celui-ci récompense les entreprises pour leurs actions innovantes en faveur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.



Destination	Flight	Time
Paris	AF 1100	17:00
London	BA 498	17:10
Amsterdam	KL 600	17:15
Brussels	SN 250	17:20
Geneva	CH 600	17:25
Lyon	AF 1101	17:30
Marseille	AF 1102	17:35
Nice	AF 1103	17:40
Barcelona	RY 800	17:45
Madrid	RY 801	17:50
Rome	AF 1104	17:55
Frankfurt	LH 100	18:00
Düsseldorf	LH 101	18:05
Cologne	LH 102	18:10
Basel	LH 103	18:15
Zurich	LH 104	18:20
Vienna	OS 100	18:25
Budapest	OS 101	18:30
Prague	OS 102	18:35
Warsaw	OS 103	18:40
Bratislava	OS 104	18:45
London	BA 499	18:50
Paris	AF 1105	18:55
Amsterdam	KL 601	19:00
Brussels	SN 251	19:05
Geneva	CH 601	19:10
Lyon	AF 1106	19:15
Marseille	AF 1107	19:20
Nice	AF 1108	19:25
Barcelona	RY 802	19:30
Madrid	RY 803	19:35
Rome	AF 1109	19:40
Frankfurt	LH 105	19:45
Düsseldorf	LH 106	19:50
Cologne	LH 107	19:55
Basel	LH 108	20:00
Zurich	LH 109	20:05
Vienna	OS 105	20:10
Budapest	OS 106	20:15
Prague	OS 107	20:20
Warsaw	OS 108	20:25
Bratislava	OS 109	20:30
London	BA 500	20:35
Paris	AF 1110	20:40
Amsterdam	KL 602	20:45
Brussels	SN 252	20:50
Geneva	CH 602	20:55
Lyon	AF 1111	21:00
Marseille	AF 1112	21:05
Nice	AF 1113	21:10
Barcelona	RY 804	21:15
Madrid	RY 805	21:20
Rome	AF 1114	21:25
Frankfurt	LH 110	21:30
Düsseldorf	LH 111	21:35
Cologne	LH 112	21:40
Basel	LH 113	21:45
Zurich	LH 114	21:50
Vienna	OS 110	21:55
Budapest	OS 111	22:00
Prague	OS 112	22:05
Warsaw	OS 113	22:10
Bratislava	OS 114	22:15
London	BA 501	22:20
Paris	AF 1115	22:25
Amsterdam	KL 603	22:30
Brussels	SN 253	22:35
Geneva	CH 603	22:40
Lyon	AF 1116	22:45
Marseille	AF 1117	22:50
Nice	AF 1118	22:55
Barcelona	RY 806	23:00
Madrid	RY 807	23:05
Rome	AF 1119	23:10
Frankfurt	LH 115	23:15
Düsseldorf	LH 116	23:20
Cologne	LH 117	23:25
Basel	LH 118	23:30
Zurich	LH 119	23:35
Vienna	OS 115	23:40
Budapest	OS 116	23:45
Prague	OS 117	23:50
Warsaw	OS 118	23:55
Bratislava	OS 119	00:00

BLAGHANA
L'AEROPORT TOULOUSE



PERSPECTIVES

A STRATÉGIE D'ENTREPRISE → AVEC GRAND CIEL, AÉROPORT TOULOUSE-BLAGNAC DÉVOILE SES ORIENTATIONS POUR LA PÉRIODE 2014-2018



La période 2009-2013 a été celle des grands chantiers. Il s'agissait de doter l'aéroport de nouvelles infrastructures permettant d'accueillir la hausse attendue du trafic dans la prochaine décennie. Le Hall D et le Proxiparc P2 sont sortis de terre, pour préparer l'avenir. Les prochaines années seront centrées sur l'expérience client, en s'appuyant sur un équipement moderne et performant. Sur la période 2014-2018, Aéroport Toulouse-Blagnac a choisi de rassembler les différentes actions de son plan stratégique sous une nouvelle identité : « Grand Ciel ». Il s'agit d'une déclaration d'exigence de l'aéroport toulousain, exprimée en un signe de ralliement traduisant son ambition.

Celle-ci s'exprimera tout d'abord au travers de la performance du service apporté au client par les équipes de l'aéroport.

L'objectif ? Répondre aux attentes très différentes des passagers affaires et loisirs, en développant des services personnalisés. Autre axe de développement : la diversification des activités de l'entreprise, au-delà du cœur de métier aéroportuaire, par exemple dans la commercialisation d'immobilier de bureau.

A travers son nouveau plan stratégique, ATB traduit aussi sa volonté de participer plus fortement au développement économique et touristique de Midi-Pyrénées. L'aéroport, porte d'entrée principale de la région, sera un partenaire actif sur des projets structurants menés avec les acteurs économiques et politiques locaux.

Dans ce contexte, Aéroport Toulouse-Blagnac a retenu, pour la période 2014-2018, une vision, quatre valeurs et trois axes stratégiques qui illustrent le sens de son action pour les cinq années à venir. Un plan d'actions, élaboré en concertation avec les salariés de l'entreprise, sera lancé dès le début de l'année 2014.

A



VISION

**L'ESPRIT
AÉRONAUTIQUE**
au service de nos clients
et du territoire

C



VALEURS

- ▶ EXEMPLARITÉ
- ▶ RESPONSABILITÉ
- ▶ SENS DU CLIENT
- ▶ ATTACHEMENT
ET ENGAGEMENT

B

AXES

- ▶ RENFORCER LA PERFORMANCE
AU SERVICE DES CLIENTS
- ▶ DÉVELOPPER DES RELAIS
DE CROISSANCE
- ▶ ÊTRE UN AÉROPORT
RESPONSABLE

LES PERSPECTIVES

B REDEVANCES AÉROPORTUAIRES → UN NOUVEAU CONTRAT DE RÉGULATION ÉCONOMIQUE SIGNÉ AVEC L'ÉTAT

Fin 2013, Aéroport Toulouse-Blagnac a signé avec l'État un nouveau Contrat de Régulation Économique (CRE), qui fixe l'évolution des tarifs des redevances aéroportuaires versées par les compagnies aériennes sur la période 2014-2018. Pour sa part, Aéroport Toulouse-Blagnac s'est engagé sur un programme d'investissement et des objectifs de qualité de service. En répondant aux attentes des compagnies aériennes sur l'évolution des tarifs tout en préservant sa rentabilité, ATB a créé les conditions pour développer son attractivité et sa compétitivité. Le CRE s'inscrit en complémentarité avec le nouveau plan stratégique 2014-2018.



C FRANCAZAL → ATB ENTRE DANS LA GESTION DE L'AÉRODROME

Début 2014, la nouvelle société gestionnaire de Franczal (composée de SNC Lavalin, Aéroport Toulouse-Blagnac et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse) prend la concession de l'ancienne base militaire. Elle poursuivra deux activités déjà existantes: la gestion de l'aérodrome – de la même façon qu'ATB le fait à Toulouse-Blagnac – et le développement d'activités aéro-industrielles, telles que la maintenance aéronautique. Il s'agira principalement d'une activité immobilière d'accueil d'entreprises qui travailleront dans ce secteur d'activité.



D VERS PLUS DE PERSONNALISATION → DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES PASSAGERS AFFAIRES ET LOISIRS

Cette année, l'aéroport accentuera la personnalisation de son offre de services, afin de répondre plus précisément aux attentes des deux grandes typologies de passagers, affaires et loisirs.

Côté affaires, plusieurs prestations ont été lancées en fin d'année 2013 (ouverture du Rés@P1, d'un contrôle de sûreté Premium dans le Hall B, nouvelle offre plus qualitative au salon La Croix du Sud) ; elles seront complétées en 2014 par l'arrivée d'une nouvelle application mobile, disponible sur IOS et Android, destinée plus particulièrement aux voyageurs fréquents. Elle viendra simplifier leur parcours et garantir une plus grande autonomie en affichant sur leur smartphone une information personnalisée.

Pour les passagers loisirs, de nouvelles places dédiées aux familles et des jeux dans les zones d'embarquement des Halls C et D viendront agrémenter le temps précédent le décollage.

Enfin, le réaménagement des zones d'embarquement des Hall B et C offrira à tous les passagers un accès aux avions par des portes d'embarquement mieux identifiées, des espaces plus confortables, avec plus de sièges, plus de commerces, de nouvelles terrasses et un nouvel espace culturel dans le Hall C.



LES PERSPECTIVES

E ENVIRONNEMENT

→ PASSER AU NIVEAU 2 DE L'ACCRÉDITATION CARBONE

Après l'obtention, en mai 2011, du niveau 1 de l'Airport Accreditation Carbon consistant à établir une cartographie des émissions de carbone sur la plateforme, l'aéroport de Toulouse-Blagnac tentera en 2014 de remplir les conditions nécessaires à l'obtention du niveau 2. Celui-ci impose de définir des objectifs précis en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et la mise en place d'une organisation interne à la société ATB, pilotant et rendant compte à la Direction de l'entreprise des résultats atteints.



→ LA PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL DE L'ACNUSA SUR LE THÈME DE L'AIR

Depuis la loi Grenelle 2, l'ACNUSA a vu ses compétences élargies à la qualité de l'air sur les plateformes aéroportuaires. Fort de son expérience dans le domaine, Aéroport Toulouse-Blagnac participe activement au groupe de travail national dont les résultats sont attendus en 2014.

→ EMISSIONS DE L'AÉROPORT : COLLABORATION RENFORCÉE AVEC L'ORAMIP

La société ATB renforce sa collaboration avec l'ORAMIP (Observatoire de l'Air en Midi-Pyrénées) et se positionne comme site pilote pour évaluer ses émissions dans l'air et contribuer à l'identification globale des émissions de l'agglomération toulousaine. Ce travail sera présenté au niveau national à l'ACNUSA en 2014.



